



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**vendredi le 15 avril 2016  
à 19 heures  
à la salle municipale de Lamarche**

### **Ordre du jour**

Présences : Mesdames : Ève Tremblay Caroline Maltais, Fabienne Girard, Myrande Fillion, Diane Gagnon, Geneviève Girard, Claire Harvey, Hélène Tremblay, Jeannette Girard, Thérèse Gagnon, Sylvie Tremblay, Noëlla Fortin, Doris Pruneau,  
Messieurs : Michel Morin, Rejean Savinsky, Francis Bouchard, Dany Tremblay, Sylvain Perreault, Jean –Pierre Boulianne, Bernard Tremblay, Richard Lachance, Martial Lessard, Stéphane Prescott, Rejean Gagnon, Yvon Harvey, Michaël Girard, Tommy Lachance, Donavan Lachance, Robert Guérin, Gille Thibeault, Daniel Duchesne, Bertrand Gagné, Daniel Côté, Dany Lavoie, Sylvain Bouchard, Robin Collard, Jacques Girard, Fabrice Tremblay, Stéphane Lachance, Martin Lessard, Robin Lachance,

Absence : Monsieur Renald Lessard  
Une convocation a été envoyée 10 jours à l'avance pour inviter les citoyens de la municipalité, avec le C.A nous étions au total 41 personnes.

#### **1. Accueil et nomination pour la présidence et le secrétariat de l'assemblée**

Monsieur Michel Morin souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte. Il est proposé par madame Fabienne Girard et secondé par monsieur Richard Lachance que monsieur Michel Morin soit président de l'assemblée et que madame Caroline Maltais soit secrétaire.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La lecture de l'ordre du jour est faite par monsieur Michel Morin et il est proposé par Réjean Gagnon et secondé par Jeannette Girard d'accepter l'ordre du jour.

#### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2015**

Monsieur Michel Morin fait la lecture du procès-verbal du 24 avril 2015. Il est proposé par madame Thérèse Gagnon et secondé par monsieur Réjean Savinsky d'accepter le procès-verbal tel que présenté.

#### **4. Rapport d'activités de l'année 2015**

Chaque personne a reçu une copie du rapport d'activités 2015

Ajout point 11 : Déplacement du sentier de motoneige

Feuille annexée au procès-verbal

#### **5. Adoption des états financiers au 31 décembre 2015**

Chaque personne présente a reçu une copie du bilan et de l'état des résultats de la Corporation au 31 décembre 2015.

Suite à la présentation des états financiers, madame Doris Pruneau a fait une intervention concernant certaines rémunérations auprès des administrateurs du conseil, qui selon elle contrevenait à la charte de la Corporation de Développement de Lamarche.

Madame Pruneau a fait la lecture d'un paragraphe de la charte sur la distribution des profits (section 1, article 1) en faisant référence aux chèques des salaires versés.

Mesdames Ève Tremblay et Thérèse Gagnon ont expliqué la distinction à faire entre les tâches reliées à la fonction d'administrateur et le travail effectué à titre de travailleur autonome dans le cadre des projets tels que les sentiers. Il est également spécifié que les rémunérations sont toujours entérinées par le CA et que tous les travailleurs autonomes reçoivent un relevé pour les impôts.

Ève Tremblay explique que la CDL est souvent confrontée à un manque de personnel et que malgré des appels de candidatures pour nos postes occasionnels, aucune personne n'a répondu à notre offre d'emploi.

Madame Thérèse Gagnon, nous a informés que des précautions ont été prises afin d'obtenir un avis concernant ce type de rémunération. Un avocat et la Chambre des notaires du Québec ont ainsi été consultés pour s'assurer de la légalité de cette pratique.

Il est proposé par madame Fabienne Girard et secondé par monsieur

Richard Lachance d'accepter la présentation des états financiers.

Feuille annexée au procès-verbal

#### **6. Plan d'action 2016**

Chaque personne présente a reçu une copie du plan d'action 2016.

Ajout du point 14 : Organisation du volet plein air lors du festival du VTT et de plein air les 20 et 21 août 2016.

Au point 1, monsieur Vincent Girard demande pourquoi nous faisons seulement de la coupe forestière et pas d'autre activité tels que plantation, débroussaillage, nettoyage ... Nous lui avons expliqué qu'afin de pouvoir exécuter des travaux forestiers nous devons préalablement avoir un permis de la MRC Lac-Saint-Jean et que présentement il est difficile de recevoir les subventions nécessaires pour effectuer ces travaux.

Monsieur Bertrand Gagné indique également que nous en discuterons avec notre ingénieur forestier afin de faire des demandes auprès de la MRC. Il est finalement spécifié que nous devons respecter notre plan quinquennal.

Feuille annexée

## **7. Élection au conseil d'administration : postes à combler**

Membre sortant rééligible : Bertrand Gagné, Michel Morin, Daniel Côté et Robin Lachance

Il est proposé par madame Thérèse Gagnon et secondé par madame Myrande Fillion que madame Ève Tremblay soit présidente d'élection et il est proposé par madame Fabienne Girard secondé par madame Noëlla Fortin que Caroline Maltais soit secrétaire d'élections.

Les mises en candidature sont :

- Monsieur Martin Lessard proposé par Fabienne Girard
- Monsieur Richard Lachance proposé par Réjean Gagnon
- Monsieur Bertrand Gagné proposé par Stéphane Lachance
- Monsieur Fabrice Tremblay proposé par Jacques Girard
- Madame Myrande Fillion proposée par Sylvain Perreault
- Monsieur Sylvain Perreault proposé par Myrande Fillion
- Monsieur Michel Morin proposé par Martine Gagnon
- Monsieur Daniel Côté proposé par Thérèse Gagnon
- Monsieur Robin Lachance proposé par Bertrand Gagné

Nous avons reçu 9 mises en candidature, dont 7 ont accepté de siéger sur le conseil.

Monsieur Robin Lachance et madame Myrande Fillion ont refusé.

Nous avons 4 postes de disponibles nous avons donc procédé à un vote secret.

Monsieur Gilles Thibeault et madame Myrande Fillion ont agi en tant que scrutateurs.

Les candidats ayant reçu le plus grand nombre de vote sont ;

Martin Lessard, Richard Lachance, Bertrand Gagné et Sylvain Perreault.

## **8. Période de questions**

Madame Myrande Fillion et madame Diane Gagnon remercient et félicitent le comité pour les projets effectués tels que les trois sentiers pédestres.

## **9. Levée de l'assemblée**

Madame Ève Tremblay remercie messieurs Michel Morin, Daniel Côté et

Robin Lachance d'avoir siégé sur le comité, ainsi que toutes les personnes présentes à l'assemblée et invite les gens à rester pour la collation.

La levée de l'assemblée est proposée à 20h50 par monsieur Réjean Savinsky et secondée par madame Diane Gagnon.

## **10. Collation**

Quelques personnes sont restées pour la collation, ce fut agréable.

---

**Ève Tremblay**  
secrétaire

---

**Caroline Maltais**  
Secrétaire d'assemblée